

QUESTIONS & RÉPONSES À PROPOS DU COMPTEUR DE LA DETTE

1- Pourquoi utiliser la dette du secteur public?

Lorsqu'on analyse l'endettement d'un gouvernement, il faut aller au-delà de ce qu'il gère directement et inclure la dette des universités, des municipalités et des autres entreprises sous la responsabilité finale du gouvernement, car le gouvernement s'est engagé à honorer leur dette. La dette du secteur public est donc, comme l'explique le vérificateur général, un portrait plus juste de la dette qui sera remboursée directement ou indirectement par le gouvernement du Québec.

2- Pourquoi ne pas tenir compte des actifs du gouvernement?

Les seuls actifs « liquides » du gouvernement, soit les actifs qu'il pourrait vendre rapidement pour payer la dette, sont les actifs financiers nets. Ceux-ci se chiffrent à 12,9 milliards \$ au 31 mars 2012. Les immobilisations et infrastructures que possède le gouvernement (routes, ponts, écoles, églises, parcs nationaux, etc.) peuvent difficilement être évaluées à leur valeur marchande étant donné l'absence de marchés comparables. De plus, il est fort peu probable que le gouvernement vende un jour des écoles ou des ponts pour rembourser la dette. C'est pourquoi ni le gouvernement, ni le vérificateur général ne tiennent compte de ces actifs lorsqu'ils s'efforcent de peindre un portrait réaliste de la dette que la population québécoise devra un jour rembourser. Ces actifs font certes partie du patrimoine des , mais ils ne réduisent pas la facture totale – ni les intérêts croissants – que les contribuables québécois doivent payer. Il est vrai que pour assainir ses finances publiques, le Québec pourrait vendre une société d'État comme Hydro-Québec (comme l'a proposé Claude Garcia dans un [Cahier de recherche](#) publié par l'IEDM). Cependant, ceux qui insistent pour que les données sur la dette tiennent compte des actifs excluent généralement cette possibilité.

3- Combien le service de la dette coûte-t-il chaque année à l'État?

En 2012-2013, 8,2 milliards de dollars, soit le troisième poste budgétaire après la santé et l'éducation.

4- Y a-t-il lieu de s'inquiéter de notre dette?

Un grand risque se cache sous une autre forme d'endettement de l'État : ses engagements à payer les prestations d'une foule de programmes sociaux. Par exemple, les dépenses liées au Régime des rentes du Québec (RRQ), à la Société d'assurance automobile du Québec

(SAAQ), au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou même aux garderies subventionnées (CPE et autres). Bien que les programmes sociaux ne représentent pas une dette à proprement parler – puisque le gouvernement peut toujours en modifier la nature –, Québec devra vraisemblablement, pour les maintenir, hausser les cotisations des employés et employeurs, ou en réduire les prestations.

Également, certains facteurs conjoncturels pourraient, dans les années à venir, aggraver rapidement le problème d'endettement de la province. Citons entre autres le vieillissement de la population, qui est plus prononcé au Québec qu'ailleurs au Canada et qui ajoutera une pression sur notre système de santé; le fait que la reprise économique est très faible; et la hausse probable des taux d'intérêt dans un proche avenir, ce qui aura pour effet d'augmenter le coût du service de la dette.

5- Comment l'augmentation de la dette du secteur public est-elle estimée pour l'année à venir?

Le ministère des Finances du Québec ne fournit pas d'estimation quant à l'augmentation de la dette du secteur public pour l'année à venir. Par contre, il présente chaque année dans son budget une estimation de la hausse de la dette brute du gouvernement, soit la composante la plus importante de la dette du secteur public (la dette brute compte pour 74 % de la dette du secteur public au 31 mars 2012).

Voici la méthode utilisée par l'IEDM pour estimer l'augmentation de la dette du secteur public à partir de 2012 :

- Pour la composante « dette brute du gouvernement », l'IEDM reprend simplement les prévisions du ministère des Finances;
- Pour les composantes « dette d'Hydro-Québec », « dette des municipalités » et « dette des universités », l'estimation provient de leur taux de croissance annuel moyen lors des trois dernières années;
- Pour la composante « dette des autres entreprises du gouvernement », on présume qu'elle restera stable en raison de sa trop grande volatilité.

**Composantes de la dette du secteur public
(en millions de dollars)**

	31 mars 2011	31 mars 2012	Variation
- Dette brute du gouvernement	173 436	183 780	+ 6,0 %
- Dette d'Hydro-Québec	37 723	40 160	+ 6,5 %
- Dette des municipalités	20 424	21 364	+ 4,6 %
- Dette des universités autres que l'Université du Québec et ses constituantes	1 979	1 888	- 4,6 %
- Dette des autres entreprises du gouvernement	1 363	1 429	+ 4,8 %
Total (Dette du secteur public) :	234 710	248 621	+ 5,9 %

Source : Ministère des Finances du Québec, *Plan budgétaire 2012-2013*, p. D.19.